



Mairie de St-Paul-Lez-Durance

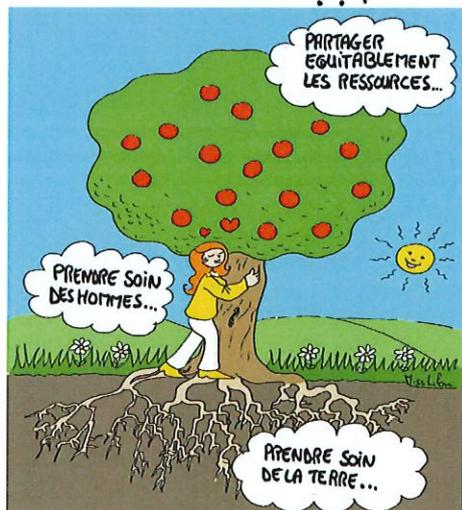
ATTRIBUTION DE TERRES POUR EXPLOITATION AGRICOLE

Nous avons présenté au cours de notre campagne municipale le projet de favoriser l'installation d'un ou plusieurs agricultrices (teurs) en permaculture ou en agriculture BIO (labels Déméter ou Nature et Progrès).

L'objectif est de fournir principalement la cantine de l'école, et en fonction de la quantité produite, les habitants de la commune au travers de paniers ainsi que les commerçants du village.

L'heure est venue de mettre en place ce projet !

LA PERMACULTURE ...
C'EST QUOI ???



Nous avons fixé des critères impératifs :

- Habiter la commune
- Etre acteur de ce projet
- Etre demandeur d'emploi ou en reconversion
- Ne pas être locataire ou propriétaire de terres agricoles
- Travailler les terres en accord avec le cahier des charges que nous établirons en concertation avec les personnes retenues pour ce projet



La commune dispose d'une surface de 7 ha en terres agricoles dans la vallée de l'Abéou.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature

accompagnée d'une lettre de motivation pour ce projet

en Mairie de ST PAUL LEZ DURANCE avant le 31 aout 2020.

LA COMMISSION AGRICULTURE

Contacts :

savary@stpaul.fr (délégué agriculture et forêts)

rouanet@stpaul.fr - pula@stpaul.fr

perrot@stpaul.fr - cuomo@stpaul.fr

